



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL DE QUARTIER OUEST

**Jeudi 6 janvier 2011**

#### Présents :

Mme : Eliane VALETTE, Marie-France DESCHANEL, Liliane GINOUX, Nicole BRUNIER-ROUSSIER, Huguette HELY, Yvette REBOUL, Hélène FAURE, Agnès PAGES, Carine GUERDENER.

M. : Bouasria KEBAILI, Yves BAUDE, Jacques REBOUL, Patrice VALETTE, Georges BERTHONNET, Jean-Michel BOCHATON.

Absents : Laurence MINODIER, Christian BENOIT.

Le conseil s'est réuni afin de faire le point sur l'organisation de la vente du boudin du téléthon, la préparation de la galette, une réflexion sur une animation du marché du samedi matin et le projet de la boulangerie du quartier.

- La vente du boudin, des châtaignes et des gâteaux a été très satisfaisante avec une recette de 515,30 Euros qui sera remise intégralement à l'association l'appel du cœur. Nous avons constaté une forte augmentation de la fréquentation des portoises et portois. Cependant, même en augmentant la quantité de boudin, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes.

- Le conseil de quartier a décidé de réitérer la galette des rois, programmée le samedi 22 janvier. Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier. Cela permettra de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des prochains projets. L'achat des galettes et des pognes se fera avec les gains de la brocante organisée en septembre 2010. La commande sera passée dans une des boulangeries portoises.

- Afin de permettre au marché du quartier d'être plus attractif, le conseil proposera aux portoises et portois une vente de tripes et boudins, la matinée du 19 février de 8h30 à 12h. Des affiches seront distribuées sur la commune.

- Nous savons désormais que le propriétaire vend la boulangerie du quartier. Suite à l'inquiétude des habitants, un jeune couple a la réelle volonté de créer un point chaud. Les services de la mairie vont étudier le dossier.

La prochaine réunion est programmée le jeudi 10 février 2011 à 18h30. La séance se termine à 20h10, suivie de la dégustation de la galette.